

Nom
Prénom
Poste
Ville

Le

M. le Ministre de l'Education Nationale,
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

J'ai participé aux mutations inter départementales pour être affecté(e) dans le département de J'ai été informé(e) que ma candidature n'a pas été retenue.

Cette année seulement 29,2% des participants ont obtenu satisfaction alors qu'ils étaient 45,7% en 2004.

Jamais, il n'a été si difficile de changer de département. Les règles imposées depuis quatre ans et l'organisation de cette opération sont un véritable échec alors qu'elles étaient justifiées par le ministère pour améliorer la mobilité des enseignants du premier degré.

Cette situation nous prive de toute possibilité de projet, d'espoir de concilier projet de vie et vie professionnelle.

Nous soutenons la demande des élus du personnel de la tenue rapide d'un groupe de travail ayant comme objectif :

- d'expliquer en toute transparence les raisons de ce piètre résultat ;
- de faire des propositions pour le mouvement complémentaire d'excédent de juin afin d'améliorer le bilan des mutations 2011 ;
- de remettre à plat les règles de mutations afin de la rendre plus justes, plus équitables et plus transparentes.

Dans l'attente de votre réponse, croyez Monsieur le Ministre en mon attachement au service public d'éducation.

Copie au SNUipp-FSU, 128 Bd Blanqui 75013 Paris